

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12, L1122-13 et L1122-15 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le **09 août 2016 à vingt heures** en la salle du Conseil communal, 4 Esplanade des Citoyens, 5330 Assesse.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

CONVOCAZIONE DU CONSEIL COMMUNAL

ORDRE DU JOUR

Première ~~deuxième~~ ~~troisième~~ convocation

En séance publique :

Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Art. L1122-11 : Le Conseil s'assemble toutes les fois que l'exigent les affaires comprises dans ses attributions, et au moins dix fois par an.

Art. L1122-12 : Le Conseil est convoqué par le Collège communal. Sur la demande d'un tiers des membres en fonction, le Collège communal est tenu de le convoquer au jour et heure indiqués.

Art. L1122-13 : Sauf les cas d'urgence, la convocation se fait par écrit et à domicile, au moins sept jours francs avant celui de la réunion ; elle contient l'ordre du jour. Ce délai sera toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article L1122-27, alinéa 3.

Art. L1122-15 : Le Bourgmestre ou celui qui le remplace préside le Conseil. La séance est ouverte et close par le Président.

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Ordre du jour de la séance :
 1. Démission d'un membre du Conseil communal et du Collège communal
 2. Démission d'une Conseillère du CPAS
 3. Installation d'une Conseillère communale :
 - Prestation de serment
 - Déclaration d'apparentement
 - Reprise des mandats du Conseiller démissionnaire
 - Révision du tableau de préséance
 4. Adoption d'un avenant au pacte de majorité
 5. Installation d'une Echevine & Prestation de serment.
 6. Plan Général d'Urgence et d'Intervention de la Commune - Approbation
 7. Politique de la sécurité – Débat sur les problèmes propres à la commune
 8. Fabriques d'église de Florée, Courrière-Centre et de Maillen – Approbation des comptes 2015
 9. Mise en agglomération d'un tronçon de la rue de Mont sise à Maillen - Retrait d'un règlement complémentaire de suppléance sur la Police de circulation routière
 10. Financement de certaines dépenses extraordinaires – Reconduction d'un marché d'emprunts
 11. Compagnie du Milieu du Monde – Octroi d'un subside exceptionnel
 12. Ecole libre d'Assesse – Frais d'internet
 13. Enseignement – Octroi d'un subside pour la location de chapiteaux

COMMUNE D'ASSESE

Esplanade des Citoyens, 4 • B-5330 ASSESSE • Tél. : 083 63 68 99 • Fax : 083 65 54 70 • contact@assesse.be • www.assesse.be

14. ASBL « C.A.I.A.C. » - Octroi d'une avance sur subside
15. Mise à disposition de locaux communaux au profit de l'Agence Locale pour l'Emploi – Révision du bail
16. Déversement accidentel d'hydrocarbure à Ivoy – Ratification de l'ordonnance de police prise par Mr le Bourgmestre
17. Pollution survenue à Crupet - Information
18. Application de l'article 60 de la Règlement Général de la Comptabilité Communale – Information
19. Travaux effectués Rue du Fays à Courrière – Demande d'une information visant le retard d'exécution

Huis-clos :

1. Approbation d'un contrat d'adaptation professionnelle « AVIQ »
2. Enseignement :
 - Octroi d'un congé « prestations réduites » - Ratification
 - Désignation temporaire - Ratification

Par ordonnance :
Pour le Collège,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

J.P.FRANQUINET

P. TASIAUX

